

Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

Label Villes et Villages fleuris





Édito

Marmande est une ville qui s'épanouit au rythme des saisons et de son patrimoine. Entre vallée et coteaux, la sinueuse Garonne contraste avec le vert des paysages qui l'entourent, notre commune a su tirer parti de son environnement exceptionnel pour conjuguer dynamisme et cadre de vie de qualité. Depuis toujours, nous avons œuvré pour que Marmande soit une ville accueillante, respectueuse de son histoire et pleinement engagée dans une démarche de développement durable.

Ville en terres agricoles, Marmande porte en elle une histoire riche et singulière, où la production végétale a toujours été un moteur de développement. Depuis le Moyen-Âge, elle s'est imposée comme un carrefour où commerce et agriculture se sont mutuellement enrichis, forgeant ainsi son identité et son économie. La tomate, véritable emblème de notre terroir, en est l'exemple parfait : fruit d'un savoir-faire ancestral, elle incarne cette relation intime que nous entretenons avec la terre. Ici, le rapport à la nature n'est pas une simple question d'environnement ; il est une composante essentielle de notre culture et de notre mode de vie. Dans nos veines coule de la sève.

Labellisée 3 fleurs depuis de nombreuses années, notre ville poursuit aujourd'hui son engagement avec une ambition renforcée : celle de faire de Marmande un modèle d'harmonie entre nature et urbanité. Nous portons une attention particulière à la végétalisation de nos espaces publics, à la préservation des ressources naturelles, à la protection de la biodiversité et à l'adaptation aux enjeux climatiques. Ces initiatives ne se limitent pas à l'embellissement de la ville ; elles sont au cœur d'une démarche plus large visant à améliorer le quotidien de chacun, renforcer l'attractivité de notre territoire et inscrire notre commune dans une dynamique d'avenir.

Nos équipes techniques travaillent au quotidien pour faire de ces engagements une réalité tangible. Dans un contexte économique et social en constante mutation, elles relèvent avec volonté et détermination les défis qui se présentent à nous. Je tiens à saluer ici leur engagement et leur professionnalisme, qui permettent à Marmande d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants et visiteurs.

Ce dossier de candidature au label Villes et Villages Fleuris témoigne de notre volonté d'aller encore plus loin. Il met en lumière les actions déjà réalisées, les projets en cours et les ambitions portées par notre collectivité. Il reflète une démarche globale et cohérente, qui place la nature au cœur de la ville, tout en valorisant son patrimoine et en impliquant les citoyens dans la construction d'un avenir durable.

Nous sommes fiers de porter cette ambition et de présenter aujourd'hui notre candidature. Que ce label soit le témoin de notre engagement collectif et de notre capacité à innover pour faire de Marmande une ville toujours plus belle, plus verte et plus harmonieuse.

Joël HOCQUELET
Maire de Marmande

Chapitre 1

PRÉSENTATION DE LA VILLE

La ville est intimement liée à la Garonne, creuset de son développement économique depuis l'Antiquité. Opulente dès le Moyen-Age, Marmande poursuit sa croissance au fil des siècles pour devenir la troisième ville du Lot-et-Garonne et sous-préfecture en 1800.

Cité millénaire, Marmande évolue autour d'un patrimoine classé (église et cloître, chapelle Saint-Benoît, Monument aux morts) et d'un patrimoine « caché » qui se découvre au gré de balades bucoliques.

Marmande compte 17 239 habitants (INSEE 2021). Ville-centre de la Communauté d'agglomération Val de Garonne (62 000 habitants et 43 communes), elle est aussi l'unité centrale d'une aire urbaine qui se compose de 22 communes (35 000 habitants).

La cité bénéficie d'un réseau de communications important avec l'autoroute des « Deux mers », l'A62, les lignes SNCF Bordeaux-

Toulouse-Marseille, un aérodrome, des voies navigables sur le canal de Garonne qui relie l'Atlantique à la Méditerranée. Elle est également proche des plages de l'Atlantique, des stations de ski pyrénéennes, de la vallée de la Dordogne.

Deux entreprises de niveau international structurent le volet industriel de son économie : Lizi-Creuzet, aéronautique de pointe et MGP Asquini, mécanique de précision. Au plan agricole, Marmande se distingue par la production de tomates (premier Label rouge de la tomate attribué en France), de fraises, de pommes, de salades et par des entreprises agro-alimentaires d'importance (Les Paysans de Rougeline, Valprim, Jus de Marmande, Cave du Marmandais...).

Quatre événements culturels majeurs rythment ses saisons : Garorock, le concours international de chant lyrique, Jazz et Garonne, ainsi que Mondoclowns.

PRÉSENTATION DES MOTIVATIONS

Après avoir traversé les petits ponts qui enjambent le Trec, le promeneur découvre la plaine de la Filhole, grand espace naturel qui sépare la cité de la Garonne.

À cinq minutes du centre-ville, la Filhole réserve des surprises aux petits et aux grands : aires de jeux, espaces ombragés de

pique-nique, chemins piétonniers, skate-park, piste de bi-cross, plage aménagée d'accès gratuit (surveillée en été)...

Cette campagne dans la ville, havre vert aux multiples activités cache encore des secrets dont le discret et poétique Jardin des Sources.



ORGANISATION (FICHE D'IDENTITÉ)

Département : Lot-et-Garonne

Nombre d'habitants : 17 239

Superficie : 45 km²

Adresse : Mairie de Marmande Place Clemenceau 47200 Marmande

Téléphone : 05 53 93 09 50

Courriel : mairie@mairie-marmande.fr

Maire :

Joël Hocquelet

Premier adjoint :

Charles Cillières

Adjointe à la transition écologique et au développement durable :

Séverine Chastaing

Responsable de l'espace public : Gilles Saint-André

Directeur du pôle espaces publics et bâtiments : Jean-Luc Chauchard

La commune dispose d'un pôle espaces publics et bâtiments composé de :

Un service propreté : 13 agents et un chef d'équipe

Un service espaces verts : 11 agents et 3 chefs d'équipe

De plus, une équipe est dédiée aux espaces verts sportifs, rattachée au service des sports de la Ville, organisée pour :

- La gestion de la Filhole (70 ha) : 3 agents + 1 responsable
- La gestion des terrains de sport : 2 agents + 1 responsable (14 ha)
- La gestion du golf : 3 agents + 1 responsable (14ha)

Une équipe pour l'entretien des 7 cimetières : 4 agents et 1 responsable

Des serres municipales : 2 agents qui produisent 8 000 plantes annuelles et 8 000 bisannuelles. Cette production est complétée par la mise en culture de 7 000 vivaces

Superficie entretenue par les espaces verts : 200 ha

Nombre actuel de fleurs : 3



Chapitre 2

LE PROJET MUNICIPAL

MOTIVATION POUR L'OBTENTION DU LABEL

Depuis de nombreuses années, Marmande est engagée dans le Label des villes et villages fleuris. **Après l'obtention de sa première fleur en 1997**, la commune reçoit le prix du fleurissement en 1999, obtient sa deuxième fleur en 2001, confortée en 2002. **C'est en 2003 que Marmande décroche sa troisième fleur** qu'elle affiche fièrement sur les panneaux implantés à chaque entrée de ville.

Le label VVF valorise l'engagement de la commune en faveur du cadre de vie, renforce l'attractivité, marque

une reconnaissance pour l'ensemble des équipes sur le terrain, souligne l'engagement à la protection de l'environnement.

Dans une dynamique de modernisation des infrastructures et d'optimisation des services rendus à la population, le maire de Marmande et son équipe municipale ont à cœur de mettre en lumière les principales réalisations de l'année écoulée, les projets en cours et les perspectives d'avenir.

Les réalisations de 2024 témoignent

d'une gestion rigoureuse et d'une organisation efficace des services du Pôle espaces publics et bâtiments au sein de la collectivité. Les équipes ont démontré leur professionnalisme et leur engagement pour assurer la maintenance et l'entretien du patrimoine communal.

Cependant, plusieurs défis restent encore à relever : le maintien d'un haut niveau de qualité de services pour les administrés couplé aux enjeux de durabilité, d'adaptation aux évolutions techniques et aux exigences écologiques.



MOTIVATION POUR L'OBTENTION DU LABEL

Les équipes municipales ont posé un diagnostic sur les espaces verts, urbains et sportifs dans le cadre de la gestion différenciée. Cet état des lieux a abouti à une codification précise qui induit un protocole d'entretien spécifique pour chacun des espaces verts.

Cette action est complétée par le plan de gestion du patrimoine arboré qui conduit à un schéma de renouvellement et à une protection appropriée des arbres.

Cette nouvelle façon d'appréhender le patrimoine arboré a permis de planter 300 arbres depuis 2020, de varier les espèces, d'intégrer le plus possible des essences locales, de planter de jeunes arbres dans un milieu adapté à leur croissance. La nouvelle carte du fleurissement, en cours de concrétisation, sera axée sur le cœur et les entrées de ville, redéfinira la production florale pour privilégier le fleurissement de pleine terre et rationaliser l'usage de l'eau et des intrants.

Ces dispositifs sont mis en synergie avec la création en

2023 du Plan propreté qui regroupe des actions définies par un diagnostic. Les constats ont permis la réorganisation du service propreté, le renforcement du matériel, la coordination des interventions en charge de l'entretien du domaine public, le redéploiement des corbeilles, des bornes de propreté canine et des cendriers de rues.

Enfin la place de l'eau est primordiale à Marmande.

Outre la politique des arrosages et du choix des essences, la municipalité a pris en compte dans ses divers aménagements de l'espace public la gestion des eaux pluviales (cf projet Espiet) et la valorisation des fontaines d'agrément présentes dans quasiment tous les espaces publics du centre-ville. Par ailleurs, l'accès à l'eau potable pour les citoyens par la mise en place de fontaines à boire a été une priorité en accord avec les politiques nationales et européennes de réduction des bouteilles plastiques. La ville est ainsi partenaire du dispositif gourde friendly.

LA PLACE CLEMENCEAU : UNE AMBITION MAJEURE

Ce projet phare de la mandature s'inscrit dans la volonté municipale de requalifier un espace public en impulsant une nouvelle dynamique pour inciter les Marmandais à réinvestir les commerces du centre-ville et pour amortir les effets du changement climatique en proposant des îlots de fraîcheur.

La construction de ce projet a impliqué des habitants, des commerçants, le conseil de quartier, des élus, des techniciens municipaux, des experts, des structures professionnelles.

Le périmètre, composé de la place et des rues Charles-de-Gaulle, Abel-Boyé et du Palais, s'insère dans le centre historique de Marmande et revêt une importance tant administrative (place de la mairie) que de déplacements avec la traversée de la ville, entre les boulevards, le côté nord-est de la cité et les bords du Trec vers la plaine de la Filhole.

Aujourd'hui, la place Clemenceau s'étend de façades à façades, colorée par de petits pavés de teintes panachées. Le tracé des voies circulables est conservé, comme celui des trottoirs. Pour dissuader tout stationnement intempestif hors emprise dédiée,

des potelets métalliques et des arceaux vélos ont été installés. Ils encadrent la place, participent à la sécurisation des piétons et à l'appropriation du lieu par les usagers. **Afin de créer des îlots de fraîcheur, la place Clemenceau est dotée d'une fontaine sèche, d'une faille de brume, de pergolas brumisées et de six bacs plantés de 2 000 végétaux de différentes strates, qui renforcent l'ossature verte de la cité sur 800m².** Les rues Boyé et Palais participent à la fluidité visuelle de l'ensemble grâce au pavage identique des voies et des trottoirs. Les altimétries ont été repensées pour proposer un même niveau d'accessibilité, sans emmarchement, ce qui offre une circulation en pente douce du square de la Pomme d'Amour à la rue Charles-de-Gaulle. La mobilité active comme la marche ou le vélo est intégrée dans l'aménagement grâce au choix du mobilier qui incite à la promenade à l'ombre des pergolas ou de part et d'autre de la fontaine sèche.

Ainsi, cet ensemble urbain repensé affirme son caractère d'espace central de la ville, entre points de passages, traversées, temps de pause et respiration verte.



Place Clemenceau

RESTAURATION DU JARDIN DU CLOÎTRE

PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Les maladies et les insectes ravageurs ont eu raison d'une grande partie des buis du jardin du cloître. De ce fait, le site a perdu le label Jardin remarquable obtenu en 2007 et renouvelé depuis. La Ville a donc décidé une réhabilitation totale du jardin avec pour objectifs de créer un nouvel équilibre entre la mise en scène de symboles historiques marmandais et la période Renaissance, donner au jardin un style propre par la dualité entre rigueur de la taille topiaire et plantes plus naturelles, d'adapter le projet au monument qui l'accompagne pour mieux valoriser les deux entités.

Cette refonte globale est possible grâce à la constitution d'une équipe d'agents municipaux des espaces verts qui ont adhéré au projet et l'ont porté avec professionnalisme, motivation et créativité.

La première phase, qui concerne le carré principal, est terminée. La terre a été aérée et amendée, tous les buis malades des bordures et des broderies ont été arrachés et remplacés par des buis plus résistants. Ils sont mis en valeur par un camaïeu de vivaces qui ornent des espaces dédiés.

La deuxième phase débutera à l'automne 2025 avec la création d'une roseraie en arches et de carrés de rosiers en intervalle des pyramides d'ifs.

Une procédure d'entretien spécifique est mise en place qui bannit, notamment, les outils mécanisés et instaure une veille quotidienne au printemps pour détecter le plus tôt possible les attaques de pyrales.



Travaux du cloître
de l'église Notre-Dame



TRANSVERSALITÉ DANS LA CONDUITE DES PROJETS : LE JARDIN ESPIET

Appuyée par le conseil participatif du quartier, la Municipalité a écrit la nouvelle histoire de cet espace sur la base du diagnostic du **CEREMA*** et de la **CDC biodiversité****. Ainsi, 2 000 m² de friches industrielles ont été transformées en îlot de fraîcheur.

Trois neues ont vu le jour, végétalisées par un mélange spécifique qui allie fleurs de milieu sec et fleurs de milieu humide. L'entretien est réduit à une fauche par an.

Le rectangle du jardin est ourlé de 24 arbres, d'arbustes persistants et fleuris, de vivaces, de couvre-sol et de

plantes grimpantes, dont une partie est issue du Guide des essences locales.

Les élèves des CLAE (centres de loisirs associés à l'école) ont réalisé des hôtels à insectes et des nichoirs qui abritent le retour d'oiseaux sur le site.

Cet aménagement offre au Centre Communal d'Action Sociale une meilleure visibilité et l'intègre comme un élément complémentaire au jardin.

En 2024, ce projet a été retenu pour être présenté lors des Echanges Urbains à Toulouse organisés par l'Association des professionnels de l'urbanisme de Midi-Pyrénées.



Jardin Espiet

* Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

** Caisse des Dépôts et Consignations

ACTIONS VERS LES SERVICES MUNICIPAUX

Chaque semaine les directeurs de pôles et de services se réunissent en Codir pour travailler techniquement les dossiers municipaux. Il en est de même pour chaque responsable des services techniques lors d'une rencontre hebdomadaire.

Pour l'ensemble des agents, un logiciel dédié, E-Atal, gère les demandes en régie ce qui permet un gain de temps et une rationalisation de l'organisation interne.

Chapitre 3

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ

CONCERTATION DES MARMANDAIS

Pour étudier avec précision les réhabilitations de la place Clemenceau et du jardin Espiet, la ville a fait appel à l'intelligence collective et à la co-construction citoyenne. Parallèlement, les réunions de quartiers sont régulièrement ponctuées de déambulation avec les citoyens permettant d'échanger et de proposer des actions concrètes d'amélioration du cadre de vie : rénovation des trottoirs, aménagement d'un espace piéton pour l'école Édouard Herriot, aménagement de la rue du Stade...

Les conseils des enfants, des jeunes et des sages sont des assemblées d'échanges, de co-construction et d'innovation. Ainsi, un parcours historique de la Filhole a été créé, une charte pour planter en ville est en cours de finalisation...

En 2022 la Municipalité lance le 1^{er} budget participatif annuel. Doté de 80 000 €, il a fait émerger des projets initiés par les citoyens et choisis à travers un vote par les Marmandais :

1. « Un lieu de vie pour tous » à la Filhole avec l'installation de mobilier pour des moments de pause.

2. « Retour aux sources » avec la revalorisation du Jardin des Sources.

3. « Collectif du kiosque » avec la réfection du kiosque à musique, esplanade de Maré, et son aménagement paysager (en cours).

Autant de réalisations concertées qui améliorent le cadre de vie de chacun dans un esprit de citoyenneté partagée.

En 2024, des ateliers participatifs et un Hackathon citoyen ont ainsi été créés pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. Ainsi, les usages sont au cœur des projets.



Kiosque Esplanade de Maré



Jardin des Sources

ACTIONS VERS LES ACTEURS EXTÉRIEURS

Les compétences de VGA telles que la voirie, la gestion des eaux pluviales, le schéma directeur vélo, les déchets amène la Ville à construire des actions concrètes avec VGA visant à répondre aux objectifs nationaux, et à satisfaire au mieux l'utilisateur. Par exemple, l'intégration progressive dans des lieux stratégiques de composteurs collectifs, la co-construction du Plan Vélo de la ville en cohérence avec le schéma de VGA, la gestion des eaux pluviales : création de noues, de puisards...

De plus, la commune s'ouvre régulièrement à des partenariats pour compléter ses savoir-faire internes.

Ainsi des conventions ont été signées avec le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN- NA), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

(CAUE) et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

Le CEN- NA est notre partenaire privilégié pour la gestion, la préservation et la valorisation des espaces protégés tels que le verger de tulipes de Mondésir.

Le CAUE a accompagné la réflexion sur la réhabilitation du jardin du cloître mais également pour le Plan Guide de végétalisation des cours d'écoles.

Le CPIE a travaillé avec les équipes municipales et le Conseil de quartier du Trec, lauréat d'un budget participatif pour dresser un inventaire de la faune et de la flore du Jardin des Sources et poser des préconisations de gestion.

INFORMATIONS AUX TOURISTES

Dans le cadre de son plan de valorisation du patrimoine, initié en 2021, **un itinéraire historique est en cours de création** pour rendre visibles et lisibles les éléments patrimoniaux de la cité et raconter leur histoire. Il sera équipé d'un QR code qui fournira, à travers l'application gratuite Izi Travel, des compléments d'information, des traductions, des téléchargements et des vidéos lorsque les lieux sont fermés hors saison.

À partir du printemps, la ville de Marmande s'anime autour de différentes manifestations : **la Fête des fleurs et des saveurs, Garorock, les marchés de producteurs du pays, les Nuits lyriques, les Dimanches au cloître** (spectacle vivant et patrimoine). Autant de propositions qui favorisent la venue des touristes à Marmande.

Chaque été, les lieux emblématiques du patrimoine sont ouverts gratuitement au public (chapelle Saint-Benoît, galerie d'art sacré) et sont animés par des guides qui proposent également aux touristes et aux Marmandais une visite intitulée « Marmande la médiévale ».

Les campings-caristes sont les bienvenus. **Un espace dédié de 60 emplacements au cœur de la Filhole avec aire de vidange, eau et électricité les accueille toute l'année. 5 700 personnes y ont fait une pause nature en 2024.**

ANIMATIONS SENIORS

Dans le cadre de son Plan vélo, la commune intervient notamment auprès des utilisateurs pour diffuser des messages d'information concernant la sécurité à vélo, les obligations des

cyclistes et quelques règles du code de la route concernant la signalisation verticale.

Chapitre 4

PATRIMOINE VÉGÉTAL

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Marmande s'inscrit dans un traitement spécifique des espaces publics qui prend en compte les objectifs de renaturation des espaces réaménagés ou créés. L'entretien sans produit phytosanitaire impose une évolution des pratiques qui se traduit par la mise en place de la gestion différenciée et la réponse à des enjeux de natures différentes.

Dans un premier temps, tous les agents des services espaces verts et espaces verts sportifs ont suivi une formation à la gestion différenciée en septembre 2023 qui leur a permis, outre une sensibilisation à cette pratique, d'adopter une méthodologie de mise en place de la gestion

différenciée sur la commune. Ils ont préparé au cours de l'année 2024 pour chaque site qu'ils gèrent, un état des lieux patrimoine (diagnostic social, paysager, écologique, économique) l'élaboration d'un zonage en fonction des ambiances déterminées, la rédaction d'un plan de gestion, la détermination du code qualité et du protocole d'entretien associé l'élaboration d'un cahier des charges de maintenance et l'élaboration d'un planning d'entretien type.

Ce travail a fait l'objet d'un premier bilan en février 2025 avec le formateur, à cette occasion les espaces verts urbains et sportifs ont présenté leur diagnostic des espaces qu'ils ont la charge d'entretenir. Cet état des lieux s'est fait site par site, il aboutit à un classement des espaces sous la forme d'une codification (5 codes de classement) qui propose un protocole d'entretien de chaque espace vert.

L'année 2025 va voir se mettre en œuvre ce projet de manière progressive, au fur et à mesure de son appropriation par les diverses équipes.



PLAN DE FLEURISSEMENT

Ce plan, établi par les élus et les agents, est axé sur le cœur et les entrées de ville. Il a redéfini la production florale en privilégiant la pleine terre et l'usage rationnel de l'eau. **Les massifs fleuris se composent de 50% de vivaces et de 50% d'annuelles et**

se colorient de blanc et de violet.

Les strates hautes, moyennes et basses sont respectées dans les structures des différents massifs.

LES ARBRES

GUIDE DES ESSENCES LOCALES

Les arbres occupent une place à part entière dans nos paysages. À la ville comme à la campagne, ils façonnent l'identité de nos territoires et sont les témoins de notre histoire individuelle et collective. Depuis plusieurs années, le Pôle territorial Val de Garonne-Guyenne-Gascogne est engagé dans une politique visant à renforcer la végétalisation du territoire afin de préserver la biodiversité locale.

Pourquoi planter local ? La plantation d'essences locales présente de nombreux avantages. Ces espèces qui participent à la singularité de nos paysages sont particulièrement adaptées aux conditions pédologiques (sol) et au climat local. Rustiques (elles peuvent supporter jusqu'à -20° C), elles sont également moins sujettes aux maladies et favorisent le développement de la faune et de la flore indigènes du territoire.



LA GESTION DES ARBRES

Le plan de gestion des arbres vise à reprendre et mettre à jour l'inventaire et le diagnostic des arbres qui ont été réalisés en 2005. Il permet, par un suivi périodique, la mise

en sécurité des arbres, une protection appropriée, un plan de renouvellement ainsi qu'un renforcement du patrimoine.

Plan de la visite

1

MAIRIE

2

PLACE CLEMENCEAU

3

JARDIN ESPIET

4

PLAINE DE LA FILHOLE

5

ÉCOLE LABRUNIE

6

ÉCO-PÂTURAGES PATRAS

7

JARDIN DE LA GARE

8

ÉCOLE JEAN JAURÈS

9

JARDIN DU CLOÎTRE
DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME





Chapitre 5

GESTION ENVIRONNEMENTALE

1. LES JARDINS FAMILIAUX

Ancrés dans l'histoire de la ville depuis 1945, les premiers jardins familiaux ont vu le jour sur 24 parcelles de 200 m² dans le quartier de Carpète. Ils sont aujourd'hui en cours de réaménagement.

La création d'ateliers pédagogiques permet de sensibiliser les utilisateurs à la gestion de l'eau, aux différentes méthodes de jardinage comme la permaculture, les engrais verts, la biodiversité.

À la demande des habitants et autour d'un conseil participatif, des nouveaux jardins ont été créés en 2023

à Thivras sur 22 parcelles (entre 50 et 200 m²). Chacune est équipée d'un cabanon avec récupérateur d'eau, deux puits ont été forés et équipés d'une pompe à main. Un verger de 15 arbres fruitiers pousse sur une parcelle collective. Les utilisateurs ont à leur disposition deux box en béton pour la récupération des déchets verts et des broyats ainsi qu'une serre collective.

Deux fois par an, la commune organise une livraison pour le paillage.



Jardins familiaux de Thivras

2. LE JARDIN DES SOURCES

Une convention est signée entre la Mairie de Marmande et le CPIE 47 fixant le cadre des champs d'intervention des deux parties pour le projet "État des lieux de la biodiversité du Jardin des sources"

La mairie de Marmande soutient des projets collectifs proposés par des citoyens et choisis par les habitants grâce à la mise en place d'un budget participatif, pour l'amélioration du cadre de vie et en faveur du développement durable. La collectivité fait appel au CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot, association agréée "Protection de l'environnement", pour mettre en place des actions environnementales.

Les volets d'actions sont les suivants :

Volet 1 : État des lieux de la biodiversité

Volet 2 : Mobilisation citoyenne

Volet 3 : Amélioration de la biodiversité existante

Volet 4 : Ingénierie de projet

Jardin des Sources



3. LE CHAMP DE TULIPES

La station de tulipes de Mondésir à Marmande, accueille tous les ans une importante population de tulipes sauvages. Ce site est interdit au public, mais reste largement visible de l'extérieur. Ce lieu attire de nombreux promeneurs par sa floraison spectaculaire. **Ce site fait l'objet d'une convention depuis le 18 novembre 2021 et pour une durée de 5 ans avec le Conservatoire des Espaces Naturels et est reconnu Espace Boisé Classé (EBC).**

Aussi, par souci de conservation de cet espace, la commune a engagé auprès des agents de la collectivité, une formation de présentation, de description botanique et les moyens à

mettre en œuvre pour des mesures pérennes de conservation de l'espèce. De même, en lien avec la dynamique du conseil de quartier, cette reconnaissance vient appuyer une journée festive (fête de la Tulipe) permettant d'augmenter l'attrait de cette station et de comprendre son mode d'entretien. **Elle a eu lieu le 16 mars 2025.**

En 2025, le site suite à la labellisation du département 47 en Espace Agroécologique Remarquable (EAR) intègre le réseau de sites à tulipes de Lot-et-Garonne géré par le CEN-NA (verger de Villebramar et verger de Bazens).



Champ de tulipes Magdeleine

4. LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

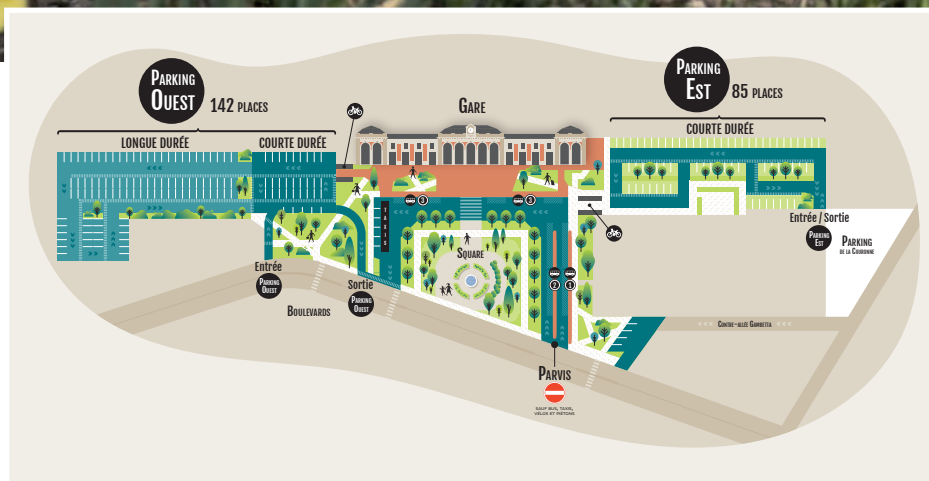
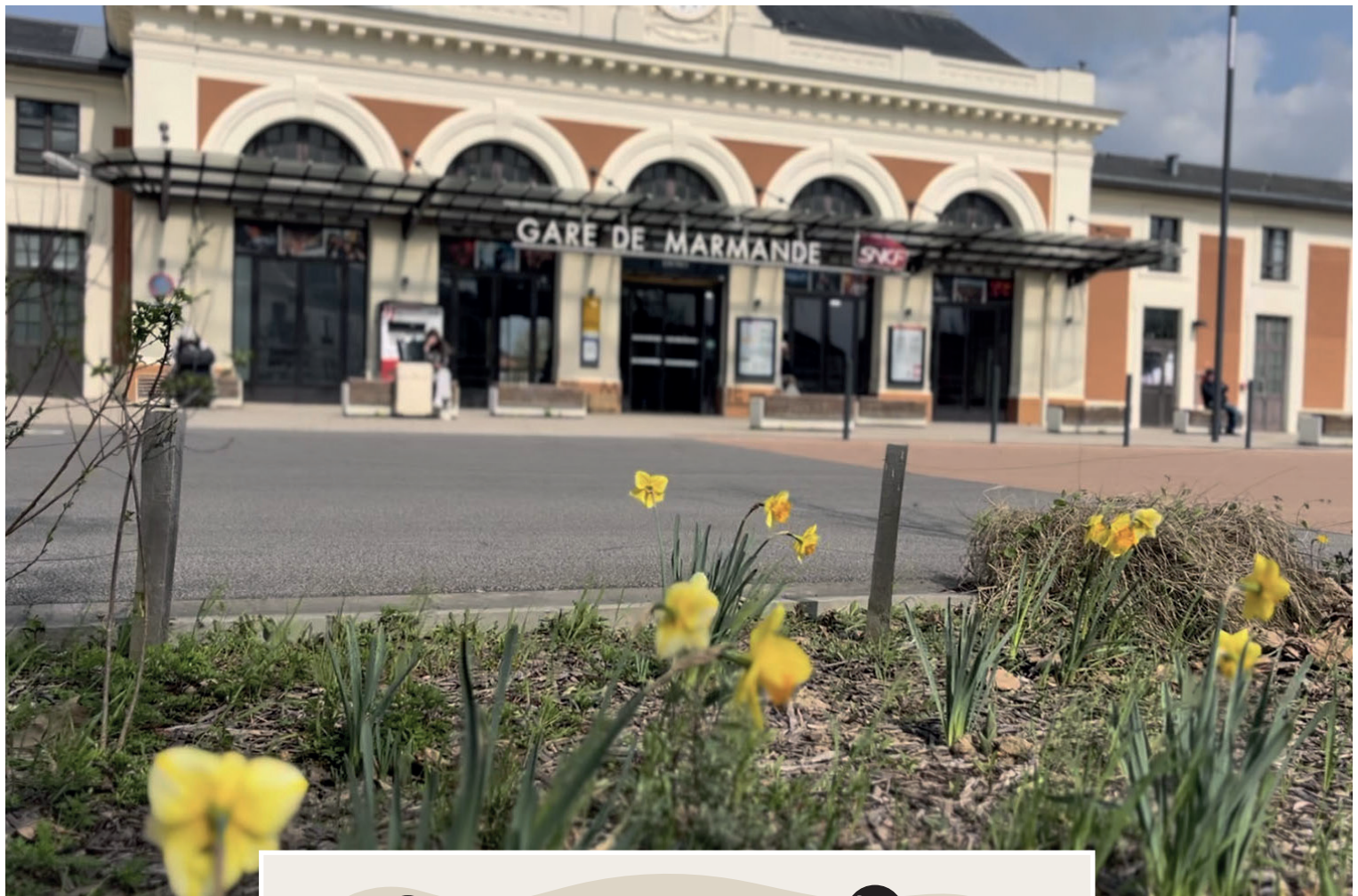
Les gares se transforment pour faciliter les mobilités sur le territoire. Descendre de son train et pouvoir basculer facilement vers un autre mode de transport, entre la marche, le bus, le vélo, le taxi ou encore la voiture : c'est l'objectif de la construction des Pôles d'Échanges Multimodaux. **Celui de Marmande a été mis en service début 2023 avec :**

- La mise en œuvre de dispositifs de stockage des eaux pluviales et récupération des eaux de toiture.

- Des revêtements perméables ou semi-perméables (dalles engazonnées sur le parking Est, noues paysagères, barrettes béton sur le parvis) et une végétalisation permettant de créer des apports de fraîcheur, lutter contre les îlots de chaleur et favoriser l'infiltration directe des eaux pluviales dans le sol.

- La plantation de 45 arbres et près de 7 000 arbustes et plantes.

Parvis de la gare de Marmande



Chapitre 6

QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

La Ville de Marmande mène une politique d'aménagement urbain tournée vers la transition écologique et la participation citoyenne tout en étant en adéquation avec les trois objectifs du SCOT Val de Garonne, du PLU de la Ville de Marmande et des OAP sectorielles et commerciales, à savoir :

► **La lutte contre l'étalement urbain, l'utilisation de friches en périphérie et des dents creuses en centralité,**

► **La production de logements pour répondre aux besoins des habitants et pour en attirer de nouveaux, avec notamment un rattrapage en termes de logements sociaux,**

► **La réalisation de projets de requalification d'espaces publics en veillant aux enjeux de transition écologique, de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine marmandais, d'accessibilité et d'inclusion sociale.**

Dans cette optique, les opérations d'aménagement (espaces publics, habitats, commerces) s'inscrivent dans une démarche « **d'urbanisme de projet** » associant les citoyens, les élus et les techniciens. Cette démarche mobilise également différents leviers (OPAH-RU, Action Cœur de Ville, l'EPF Nouvelle-Aquitaine ...).

LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉS ENSEIGNES ET PRÉ ENSEIGNES.

En 2024, les phases diagnostics ont été achevées, ses orientations ont été débattues en conseil municipal et le document a fait l'objet d'un arrêté au mois de novembre 2024.

Le RLP fera l'objet en 2025, d'une consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), d'une enquête publique et enfin

d'une approbation en milieu d'année. Cela permettra de revaloriser les entrées de ville et de limiter la pollution visuelle actuelle engendrée par la publicité. Il s'en suivra une demande de mise en conformité des dispositifs déjà installés et non conformes à la nouvelle réglementation du RLP.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Concernant le PLU, au niveau législatif, il doit absolument être compatible avec la « **Loi Climat et Résilience** » avant le 22/02/2028 ce qui devrait être le cas pour la commune de Marmande. En 2024, les phases composées du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement ont été achevées et une réunion publique a eu lieu sur cette thématique en mai.

Les orientations générales du **Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** ont été présentées à la population en septembre 2024 et elles ont été débattues au conseil municipal

de mars 2025 (phase 2). Il s'organise autour de 2 grands axes :

► **une ville centre au cœur d'un territoire dynamique,**

► **une ville au cadre de vie préservé et au patrimoine valorisé.**

Le document sera ensuite arrêté 2 mois après ce débat. Il s'en suivra la consultation des PPA pendant 3 mois puis une enquête publique d'1 mois. L'approbation du document est envisagée pour la fin de l'année si le SCOT, dans son avancée, le permet.

Ce nouveau document réglera l'aménagement urbain et commercial de

la ville pour les 10 ans à venir.

Ces deux documents s'inscrivent donc dans une volonté de redonner une attractivité à la commune de Marmande en concertation avec la population tout en répondant aux changements climatiques constatés et à venir. Dans ce cadre, la végétalisation de l'espace public et sa bonne gestion s'intégreront dans plusieurs objectifs : un paysage urbain sain et accueillant, une maîtrise de la ressource en eau, la participation au stockage de carbone et la constitution d'îlots de fraîcheur en particulier.

PLAN LEDS ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2020 la Ville de Marmande a mis en place un plan de sobriété énergétique et procède au remplacement des luminaires énergivores par un éclairage led qui permet de réaliser des économies.

Pour respecter la faune nocturne et créer une trame noire, la ville éteint son éclairage public de 0h30 à 5h30 chaque nuit. Sur 3 700 points que compte le parc éclairage public, à ce jour 90 % sont remplacés par des leds. Ce programme sera terminé fin 2026, **avec 100 % de l'éclairage public en led.**

En ce qui concerne la rénovation énergétique, une étude d'opportunité de centrales photovoltaïques sur toiture a été menée en 2023 sur 30 sites appartenant à la mairie de Marmande.

L'installation d'un générateur photovoltaïque en autoconsommation collective sur le toit du centre technique municipal sera mis en service au cours du dernier trimestre 2025. Ce générateur d'une puissance de 240 KWc servira une autoconsommation collective d'un certain nombre de bâtiments communaux **dont le stade Dartiailh, la salle de sport Ladevèse.**

Une autre opération est en cours de réalisation sur un bâtiment scolaire (Herriot) d'une puissance de 86 KWc en autoconsommation collective aussi. La mise en service est prévue pour novembre 2025.

Enfin, à la suite d'un audit énergétique, un grand chantier a vu le jour à l'école Herriot : isolation du bâti, des planchers de sous-sol, des combles, la mise en place d'une pompe à chaleur

air/eau et d'une centrale de traitement d'air double flux pour améliorer le confort en cas de fortes chaleurs.

Ces opérations visent à compléter la politique globale de la ville en termes de développement durable et de préservation des ressources.

La commune a d'ores et déjà adopté la règle consistant à inclure la mise en accessibilité des espaces publics dans tous les nouveaux projets d'aménagement.

Les travaux de mise en accessibilité des boulevards du carrefour Bois-Vert-Maré à Général de Gaulle ont été réalisés.

Une opération de rénovation du mobilier urbain est en cours. Elle consiste en un travail réalisé en partie par les agents communaux qui décapent les trottoirs et le mobilier urbain du centre-ville (potelets, barrières), puis à l'application d'une peinture couleur Rouille RAL 2525.

Les corbeilles de rues du centre-ville sont en cours de remplacement, par des corbeilles bi-flux. **La plupart d'entre**

elles sont équipées d'éteignoirs et de récupérateurs de mégots. Parallèlement, un dispositif spécifique de récupération des mégots est en cours de déploiement. L'objectif est de limiter la pollution diffuse en particulier des eaux pluviales et des cours d'eau et d'avoir un espace public plus propre. Ainsi, la Ville a signé une convention avec Alcome, éco-organisme spécialisé dans la gestion des mégots.



Travaux d'isolation école Herriot

LE PLAN VÉLO

La Ville de Marmande, comme prévu dans son rapport d'orientation politique du 22 février 2021, met en place son Plan Vélo qui s'inscrit dans le schéma directeur de Val de Garonne Agglomération.

Après une consultation auprès des usagers, des objectifs précis ont été tracés par l'équipe municipale : augmenter et faciliter les déplacements doux du quotidien, contribuer à la réduction des émissions du CO₂, rendre la ville et le vélo plus attractifs.

En tout, 296 emplacements de stationnements vélo sur 32 sites ont été installés, des aménagements de sécurisation ont été créés avec des zones apaisées (30 et 20 km/h), des chaussées à voie centrale banalisée tracées et les contre-sens cyclables marqués au sol. Des messages d'information autour de la sécurité à vélo, des obligations des cyclistes et des règles du Code de la route concernant la signalisation verticale accompagnent régulièrement ce plan.



Chapitre 7

ANALYSE PAR ESPACE

UNE VÉGÉTALISATION ORIGINALE : LA PLACE DU MARCHÉ

Lieu historique de Marmande, la dernière requalification en 2016 de la place du Marché a permis un agrandissement des marchés de plein vent, a favorisé l'aisance piétonnière et renforcé l'attractivité des terrasses de café. Pour autant, il est apparu nécessaire de repenser la végétalisation de l'espace pour, à la fois, apporter de la fraîcheur et augmenter la biodiversité.

En tenant compte de la contrainte des sous-sols qui n'autorise pas de plantations en pleine terre, une solution innovante a été adoptée pour répondre aux problématiques de la place : les corolles. Ces « canopées végétales », ciselées en fibre de verre, accueillent jasmin et holboellia, procurent ombre portée et bancs. Elles sont complétées par une jardinière, près de la fontaine existante, plantée d'arbrisseaux et d'arbustes.



L'ÎLOT DES RELIGIEUSES

Mémoire minérale de bâtiments anciens, l'espace dit des Religieuses est aujourd'hui un cheminement doux entre l'EHPAD Saint-Exupéry et la rue de la Libération, accessible aux personnes à mobilité réduite. Une partie de l'espace accueille des pavés enherbés qui participent de la désimperméabilisation des sols. **Quatre érables tige produisent l'ombre nécessaire à une pause sur des bancs en béton lissé, proche d'une fontaine d'eau potable, issue de l'artisanat local.**

LES CIMETIÈRES

Parmi les 7 cimetières répartis sur la commune, l'un d'entre eux est un espace paysagé de 6 ha dont 2 sont utilisés pour les diverses sépultures.

Sur les 4 ha restants, 3 sont dédiés à l'éco-pâturage. C'est un mode d'entretien écologique des espaces verts par le pâturage d'animaux herbivores. En outre sur ces 4 ha, se trouve un espace conduit selon les règles de l'agroforesterie, planté de tilleuls de différentes variétés. L'objectif est de permettre

une floraison échelonnée donnant des ressources alimentaires aux pollinisateurs sur cet espace. Une jachère fleurie apicole a été implantée dans le cadre de la mise en place d'un rucher à vocation pédagogique. Un partenariat entre la Ville, le Syndicat de l'Abeille Gasconne et le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) a été établi afin d'assurer le suivi du rucher par un apiculteur local non professionnel.



Éco-pâturage
au cimetière de Patras



Vue aérienne
du cimetière de Granon

PROJET DE RÉNOVATION URBAIN

QUARTIER DE "LA GRAVETTE"

En mai 2015, Val de Garonne Agglomération (VGA) a été retenue par l'Agence Nationale de Rénovation urbaine (ANRU) pour son projet de renouvellement urbain déposé pour le quartier prioritaire « Baylac-Gravette » à Marmande. Ce projet s'inscrit dans le volet « habitat et cadre de vie » du Contrat de Ville et vise à mobiliser des crédits de l'ANRU – en complément de ceux des partenaires du contrat de ville pour la requalification du quartier à moyen terme.

Les orientations stratégiques du projet en cohérence avec le contrat de ville ont été définies autour des axes suivants : raccrocher le quartier au centre-ville pour l'intégrer à son environnement urbain, requalifier l'habitat existant pour améliorer l'attractivité résidentielle du quartier et favoriser la mixité fonctionnelle pour un quartier agréable à vivre et attractif.

Il s'agira, dans un premier temps d'aménager un parc de qualité qui répond aux besoins exprimés par les habitants de tout âge par le biais d'une concertation. Il sera aussi important de valoriser un espace qui représente un potentiel d'attractivité pour l'ensemble du secteur Baylac-Gravette en lien avec le Centre-Ville.

Le parc central est aussi un poumon vert de qualité paysagère. Il peut devenir un espace fédérateur et un lieu de rencontre.



ARCHI CONSEIL

LES RÉNOVATIONS DES COURS D'ÉCOLES À MARMANDE

Transformer les cours d'école bitumés en espaces renaturés et plus résilients, telle est la démarche entreprise par la Ville de Marmande.

La première cour rénover à Marmande est l'école élémentaire Labrunie. Adapter les cours d'écoles au changement climatique est une priorité de l'équipe municipale. À ce titre, l'école Labrunie a ouvert la voie en bénéficiant d'une réflexion collective pour atteindre cet objectif :

► Les équipes éducatives, les élèves, les parents, les techniciens communaux, les élus ont travaillé ensemble pour créer un espace conçu pour de nouveaux usages comme les classes en plein air et les projets éducatifs autour de la biodiversité.

► La cour a été redessinée avec des revêtements clairs et drainants, les aires de jeux ont été mieux partagées pour initier différentes activités, des coins calmes et des zones nature ont vu le jour. Erables, chênes, charmes

et tilleuls complètent l'ensemble, agrémenté d'arbustes divers. Comme toutes les créations végétales de la ville, les massifs ont reçu un paillage en plaquettes de bois.

Le projet est lauréat du Trophée de la participation et de la concertation citoyenne.

Autre récompense en 2024, le Fleuron d'or dans la catégorie écoles fleuries du label Villes et Villages fleuris du Département 47.

Une deuxième cour d'école sera transformée pendant l'été 2025, celle de l'école élémentaire Jean Jaurès.

Les autres cours seront rénovées dans les six prochaines années et feront l'objet d'un plan guide en lien avec tous les acteurs concernés via le service éducation de la ville.

ESQUISSE Perspective d'ensemble

Projet de rénovation école Jean Jaurès
pour 2025



PLAN GUIDE DE VÉGÉTALISATION POUR LES PROCHAINES ÉCOLES

Outre les rénovations totales des cours d'écoles et afin de ne pas attendre des années pour les dernières cours rénovées, la ville de Marmande a souhaité mettre en place un Plan Guide de végétalisation des cours d'école. Ce projet a fait l'objet d'une convention signée entre la commune de Marmande et le CAUE 47.

Le Plan Guide prévoit une méthode ainsi qu'un programme

d'aménagement pour les 8 autres cours. L'objectif sera de proposer des aménagements hors sol, permettant de créer de l'ombre, de végétaliser la cour et d'apporter plus de confort à ses usagers.

Chaque projet d'aménagement sera travaillé en lien avec les écoles (via le service Éducation) et le service des Espaces Verts.



LES PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT

La Ville de Marmande s'est beaucoup investie dans la co-construction de projet intégrant les dimensions du développement durable, de la préservation des ressources, de la préservation de la biodiversité et de la transition énergétique.

Pour autant, bon nombre de bâtiments municipaux doivent être améliorés au niveau énergétique. Les prochains projets seront le conservatoire de musique Maurice Ravel, la seconde tranche CESAmé, les archives municipales, l'école Lolya et sa cour.

Concernant les espaces publics, le quartier de Lolya doit être réaménagé dans un objectif de gestion des eaux pluviales en repensant les sens de circulation, les voies douces, les jardins en particulier par la création de noues et de bassins. Cet aménagement

changera certainement toute la physionomie du quartier. Les études vont être lancées dès le premier semestre 2025.

En centre-ville, dans le cadre du Hackathon citoyen, un projet de promenade verte a été proposé. Il fait d'ores et déjà l'objet d'une co-construction concrète avec les citoyens dont les premiers résultats devraient aboutir d'ici la fin de l'année.

Enfin, la requalification des boulevards est un enjeu majeur pour la ville qui devra intégrer comme objectif la réduction des voies de circulation, la végétalisation, l'intégration de voies douces... Ce sera également l'occasion de repenser nos deux principales entrées de ville.



Tiers-lieu Césame

Aménagement à venir quartier de Lolya

PARU DANS NOS PUBLICATIONS

Marmande
N° 18 / TRIMESTRIEL / Avril 2024
LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MARMANDE

PASSONS AU VERT

CITOYENNETÉ - ACTUALITÉS - PAROLES D'HABITANTS - AGENDA

ACTUALITÉS

QUELLES RÈGLES POUR ENCADRER LA PUBLICITÉ EN VILLE ?

Le conseil municipal de Marmande a voté le règlement local de publicité (RLP) qui définit les règles d'installation et d'entretien des supports publicitaires en ville. Ce règlement vise à encadrer la publicité en ville et à préserver l'esthétique du territoire. Il définit les zones où la publicité est autorisée, les types de supports autorisés, les dimensions et les matériaux autorisés. Le règlement est entré en vigueur le 1er janvier 2024.

L'AGGLO CHOISIT UN WEB ECO-RESPONSABLE !

Vol de l'Agence Agglo pour le développement durable (A3D) a été élu le meilleur site internet de l'agglomération pour sa performance environnementale. Le site a été élu meilleur site internet de l'agglomération pour sa performance environnementale. Le site a été élu meilleur site internet de l'agglomération pour sa performance environnementale.

Bienvenue sur nos 2 sites internet

valdegaronne.fr
valdegaronne-territoire.fr

• PARTICIPATION CITOYENNE

CONSEIL DES SAGES
ACTIF SUR LE TERRAIN

Le Conseil des Sages de la ville de Marmande a été renouvelé en décembre dernier pour une durée de 5 ans. Cette instance consultative est aussi un lieu riche de débats et d'initiatives. Présentation de l'une d'elles sur les mobilités urbaines.

• PARTICIPATION CITOYENNE

BREVES

BUDGETS

ACTION MUNICIPALE

DU JARDIN À L'ASSIETTE

La période de la crise sanitaire, l'épisode de sécheresse en 2022 et l'inflation ont fragilisé la résilience de notre système alimentaire. L'alimentation est un enjeu prioritaire qui concerne toute la société. La ville de Marmande travaille pour cela au travers de certaines actions.

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Certains jardins familiaux de Marmande ont été sélectionnés pour participer à un concours de cuisine. Les gagnants ont été récompensés par un panier de légumes. Le concours a été organisé par la ville de Marmande.

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Certains jardins familiaux de Marmande ont été sélectionnés pour participer à un concours de cuisine. Les gagnants ont été récompensés par un panier de légumes. Le concours a été organisé par la ville de Marmande.

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Certains jardins familiaux de Marmande ont été sélectionnés pour participer à un concours de cuisine. Les gagnants ont été récompensés par un panier de légumes. Le concours a été organisé par la ville de Marmande.

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Certains jardins familiaux de Marmande ont été sélectionnés pour participer à un concours de cuisine. Les gagnants ont été récompensés par un panier de légumes. Le concours a été organisé par la ville de Marmande.

• TÉMOIGNAGES

Nous avons interrogé des usagers et des élus sur le projet des jardins familiaux et sur la place de la nature dans la ville. Deux générations de jardiniers nous partagent de leurs motivations à vouloir cultiver leur grain de terre.

PAROLES D'ACTEURS

Stéphane Chastang
La nature avant tout

Charlotte Labarre
Une activité familiale

Mélanie Chastang
La nature avant tout

Charlotte Labarre
Une activité familiale

• TÉMOIGNAGES

Nous avons interrogé des usagers et des élus sur le projet des jardins familiaux et sur la place de la nature dans la ville. Deux générations de jardiniers nous partagent de leurs motivations à vouloir cultiver leur grain de terre.

PAROLES D'ACTEURS

Stéphane Chastang
La nature avant tout

Charlotte Labarre
Une activité familiale

Mélanie Chastang
La nature avant tout

Charlotte Labarre
Une activité familiale

PASSÉ/PRÉSENT
LA PLAINE DE LA RHÔLE

LA VILLE RENAÎT

CITOYENNETÉ - ACTUALITÉS - PAROLES D'HABITANTS - AGENDA

REGARD SUR LA VILLE

LA VILLE RENAÎT

CITOYENNETÉ - ACTUALITÉS - PAROLES D'HABITANTS - AGENDA

• ACTION MUNICIPALE

MARMANDE SE TRANSFORME

LES TRAVAUX CLEMENTEAU EN CHIFFRES

360 000 PAVES POSÉS
7 200 PAVES DE REMPLI
22 COMPAGNONS SUR LE CHANTIER
2 800 VÉGÉTAUX PLANTÉS

• ACTION MUNICIPALE

LA PROPRIÉTÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Le bon niveau de propriété d'une ville dépend du climat de la commune et aussi des moyens humains et matériels déployés pour assurer la propriété de l'opac. Un point d'étape du processus de Marmande.

PAROLE D'ÉLU

PAROLE D'ÉLU

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne prend de multiples formes à Marmande. Budgets participatifs, conseil des nouveaux Marmandais, hackathon...

Découvrez comment les habitants s'engagent et contribuent à façonner leur ville.

RENNÉVAL AUX NOUVEAUX MARMANDAIS

Le samedi 28 août, la ville de Marmande a organisé une matinée dédiée aux nouveaux Marmandais, un événement visant à favoriser la rencontre et l'intégration des nouveaux habitants dans la vie locale.

Les nouveaux habitants ont pu découvrir les services municipaux, rencontrer les élus et les habitants, et échanger avec les services de la ville.

À la fin de la matinée, les nouveaux habitants ont reçu un livret de bienvenue et ont été invités à rejoindre le conseil des nouveaux Marmandais.

PARCOURS D'ÉLU

La participation citoyenne, c'est permettre aux habitants de s'exprimer et de contribuer à la vie de la ville. C'est aussi permettre aux élus de mieux connaître les besoins et les attentes des habitants.

CHRISTIANE SOREN
ÉLUE AU CONSEIL MUNICIPAL

FAISONS LA VILLE ENSEMBLE

Initiative de la Ville de Marmande pour favoriser la participation citoyenne et la co-construction de la ville.

Le 28 septembre 2024, la ville de Marmande a organisé une matinée dédiée aux nouveaux Marmandais, un événement visant à favoriser la rencontre et l'intégration des nouveaux habitants dans la vie locale.

Les nouveaux habitants ont pu découvrir les services municipaux, rencontrer les élus et les habitants, et échanger avec les services de la ville.

À la fin de la matinée, les nouveaux habitants ont reçu un livret de bienvenue et ont été invités à rejoindre le conseil des nouveaux Marmandais.

MON ÉTÉ À MARMANDE

Programmation des animations estivales

100 % SPORT, CULTURE, LOISIRS...

Toutes les infos sur : www.villedemarmande.fr

O.T. Val de Garonne - 05 34 44 44 44

LA NATURE EN VILLE

Marmande s'engage dans la transition écologique en favorisant la végétalisation urbaine et la gestion durable des espaces. Des initiatives qui favorisent fraîcheur et biodiversité.

MARMANDE, UNE VILLE VERTE POUR UN ÉTÉ AU FRAIS

La végétalisation des espaces urbains est une priorité pour la ville de Marmande. Elle vise à améliorer la qualité de l'air, à réduire les îlots de chaleur, et à favoriser la biodiversité.

La ville de Marmande a mis en place plusieurs initiatives pour favoriser la végétalisation urbaine :

- Le programme de végétalisation des espaces publics.
- Le programme de végétalisation des espaces privés.
- Le programme de végétalisation des espaces scolaires.

VALORISER LES ESPACES VERTS PAR L'ÉCO-PÂTURAGE

L'éco-pâturage est une pratique agricole qui consiste à utiliser des vaches pour entretenir les espaces verts. Cette pratique permet de maintenir les espaces verts en état de fraîcheur, tout en favorisant la biodiversité.

Marwande

24 et 25 août
9h - 19h
Espace de Maré
Place Henri Birac

É de la Tomate

Plus d'infos sur : www.mairie-marmande.fr

Marwande

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MARMANDE

Numéro 100

FAISONS LA VILLE ENSEMBLE

ACTUALITÉS

MARMANDE SE TRANSFORME, DU SLOGAN À LA RÉALITÉ

Il y a quelques semaines, le slogan « Marmande se transforme » devient une réalité. Dans quelques semaines, la végétalisation de la ville sera achevée. Cet été, pour le bonheur de tous, les jets d'eau et les brumisateurs ont été installés.

Richie, ingénieur d'affaires de l'entreprise Miquel-Hydraulique nous en parle.

DOSSIER ÉDUCATION JEUNESSE

RÉNOVATION ET VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES UN NOUVEL ENVIRONNEMENT POUR LES ENFANTS

La commune de Marmande s'est engagée dans une programmation ambitieuse de rénovation complète de trois cours d'écoles, avec pour objectif de transformer profondément l'espace extérieur des établissements scolaires. Ces rénovations visent à offrir un environnement ludique, fonctionnel et équilibré, promouvant ainsi le bien-être des enfants et la qualité de leur espace de vie.

Le projet de rénovation des cours d'écoles est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

Le projet de rénovation des cours d'écoles est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

PARTICIPATION CITOYENNE

FAISONS LA VILLE ENSEMBLE : PARTICIPEZ AU HACKATHON CITOYEN LE 28 SEPTEMBRE !

Le samedi 28 septembre, la Ville de Marmande vous invite à un événement inédit : un hackathon citoyen au Parc Exposition. Venez avec vos idées et votre enthousiasme pour contribuer à l'amélioration de notre ville dans une ambiance conviviale et stimulante !

Le projet de rénovation des cours d'écoles

Le projet de rénovation des cours d'écoles est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE HERRIOT POUR UN ÉTABLISSEMENT PLUS DURABLE

Depuis le début de l'année, la ville de Marmande a lancé un ambitieux projet de rénovation du groupe scolaire Herriot, qui s'étend de la rue de la République à la rue de la Liberté. Cette réhabilitation vise à moderniser les infrastructures tout en intégrant des solutions innovantes pour améliorer la performance énergétique de l'ensemble du site.

Le projet de rénovation du groupe scolaire Herriot est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'AUTO-CONSUMMATION COLLECTIVE ÉTENDUE COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Produire et consommer son énergie en circuit court. C'est en résumé le projet d'autoconsommation collective étendue dans lequel s'engage la ville de Marmande et son territoire.

Le projet d'autoconsommation collective étendue est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

AGENDA

PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ LOCALE

La biodiversité est un patrimoine précieux qui contribue à la résilience de notre territoire. La ville de Marmande s'engage à la préserver et à la valoriser.

Le projet de préservation de la biodiversité est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

AGENDA

LA PROPRIÉTÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Chaque projet compte, il s'agit d'un effort collectif à réaliser sans relâche et tout au long de l'année, pour que la propriété soit durable, que notre ville reste propre, belle, accueillante et agréable à vivre.

Le projet de préservation de la biodiversité est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

AMÉNAGEMENT

LA MÉTAMORPHOSE DU CŒUR DE VILLE

En ce début d'année, le cœur de la cité de la tomate est en pleine transformation. Métamorphose après un long chantier et inauguré le 30 novembre dernier, le centre-ville reprend son air.

Le projet de métamorphose du cœur de ville est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

PARTICIPATION CITOYENNE

CONCEVOIR ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE !

C'est une première dans notre ville, un hackathon citoyen, organisé durant toute la journée du 28 septembre à l'Espace expo. Cette initiative inédite a permis aux habitants de s'exprimer et de contribuer à la vie de la ville.

Le projet de métamorphose du cœur de ville est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SENSIBILISER POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

La nature nous offre tellement de choses à contempler qu'il nous suffit parfois d'une pensée à atteindre pour les découvrir.

Le projet de préservation de la biodiversité est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

PATIMOINE

JARDIN DU CLOÎTRE RENAISSANCE D'UN LIEU HISTORIQUE

Le cloître de l'église Notre-Dame date de 1540 et son jardin est un véritable trésor. La ville de Marmande s'engage à le restaurer et à le valoriser.

Le projet de préservation de la biodiversité est une priorité pour la ville de Marmande. Il vise à améliorer l'environnement des écoles, à favoriser la biodiversité, et à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants.

